

TENACE : TEchniques Naturelles Aratoires et Couvrantes contre l'Enherbement

Porteur du projet : ARELPAL

Chef de file : CDDL 49

Partenaires : CDDM 44, Ctifl Carquefou, GDM 85, CAB des pays de la Loire

Financement :



La gestion de l'enherbement est une des problématiques techniques majeures dans la production de légumes aussi bien en conventionnel qu'en agriculture biologique. Une adventice, ou mauvaise herbe, correspond à une plante non désirée poussant dans une parcelle cultivée sans y avoir été semée. Il peut s'agir d'espèces sauvages ou de repousses des cultures précédentes.

L'absence d'adventices est un enjeu majeur pour la production car ces dernières peuvent entrer en compétition avec la culture au détriment du rendement et de la qualité. Elles peuvent aussi constituer un obstacle à la récolte (désherbage trop long et trop coûteux) ou même la compromettre car dans un conditionnement prêt à l'emploi tel qu'une barquette de mâche, elles sont considérées comme un corps étranger et parfois potentiellement toxique (e.g. la datura).

Les principaux moyens pour se débarrasser des adventices sont: la lutte chimique (mais de moins en moins de désherbants sont disponibles); la lutte mécanique (principalement basée sur le travail du sol et le binage); la lutte agronomique par des rotations culturales tel que des couverts végétaux; la lutte par "évitement" en utilisant des paillages, de l'occultation ou faux semis; pour finir le désherbage manuel.

Les techniques employées actuellement sont de plusieurs types : chimique, thermique, mécanique et manuel. Plusieurs retraits actuels et futurs de produits (exemple : Totril sur poireau, Afalon sur carotte, le glyphosate sur de nombreuses cultures et en traitements généraux) engendrent des impasses techniques pour les producteurs et les incitent à combiner d'autres techniques pour maintenir la gestion de l'enherbement dans la culture et aux abords des parcelles. En système biologique, cette problématique est une constante.

La gestion de l'enherbement ne peut pas se faire en décloisonnant les techniques une à une. Ainsi il est souhaitable d'engager un nouveau projet sur la gestion de l'enherbement à partir de techniques nouvelles et/ou de combinaisons de techniques. De plus, la gestion des éléments annexes à une parcelle de production, tels que les lignes d'arrosage, les abords de serres ou de tunnels et les passes pieds, est aussi nécessaire dans un souci de gestion du stock initial de graines d'adventices ou du potentiel de contamination venant de l'extérieur vers l'intérieur d'une parcelle de production.

Le projet, prévu pour une durée de 3 ans 2021-2023, se structure en 3 actions:

la gestion des abords de parcelles en prenant en compte les abords de parcelles/tunnels, les passes pieds, les lignes d'arrosage (Action 1);

l'étude de nouvelles stratégies de gestion de l'enherbement avec une action sur le stock initial d'adventices et le travail d'atténuation en parcelle (Action 2)

puis une action de communication (Action 3). Cette dernière s'attachera essentiellement à la valorisation et à la diffusion des résultats obtenus auprès de l'ensemble des acteurs de la filière « Légumes » des Pays de la Loire.

Le projet prévu pour 3 ans se déroulera de 2021 à 2023. L'ensemble de ces méthodes sera nécessaire demain pour répondre aux besoins de notre société : sécurité alimentaire, respect de l'environnement, développement économique.